

La Banque Nationale divulgue des résultats record au troisième trimestre de 2013

L'information financière fournie dans le présent communiqué est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2013. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de SEDAR à l'adresse : sedar.com ou celui de la Banque à l'adresse : bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

Faits saillants :

- Résultat net de 419 M\$ au troisième trimestre de 2013, par rapport à 379 M\$ au trimestre correspondant de 2012, en hausse de 11 %;
- Résultat dilué par action de 2,39 \$ au troisième trimestre de 2013, par rapport à 2,14 \$ au trimestre correspondant de 2012, une augmentation de 12 %;
- Rendement des capitaux propres de 21,9 %;
- Ratio des fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 8,6 % au 31 juillet 2013, contre un ratio pro forma CET1 selon Bâle III de 7,3 % au 31 octobre 2012.

Faits saillants excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ :

- Résultat net record de 391 M\$ au troisième trimestre de 2013, en croissance de 11 % par rapport à 353 M\$ pour la même période en 2012;
- Résultat dilué par action record de 2,22 \$ au troisième trimestre de 2013, contre 1,98 \$ au trimestre correspondant de 2012, une augmentation de 12 %;
- Rendement des capitaux propres de 20,3 %.

MONTRÉAL, le 28 août 2013 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 419 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2013, par rapport à 379 M\$ réalisé au cours du troisième trimestre de 2012. Le résultat dilué par action atteint 2,39 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2013, par rapport à 2,14 \$ au trimestre correspondant de 2012.

En excluant les éléments particuliers décrits à la page 5, le résultat net record de 391 M\$ au troisième trimestre de 2013 est en hausse de 11 % par rapport à 353 M\$ pour la période correspondante de 2012. Le résultat dilué par action de 2,22 \$ au troisième trimestre de 2013 augmente de 12 % par rapport à 1,98 \$ au trimestre correspondant de 2012.

Le résultat net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier 2013 se chiffre à 1 217 M\$, par rapport à 1 283 M\$ pour la période correspondante de 2012. Le résultat dilué par action atteint 6,91 \$ pour les neuf premiers mois de 2013, contre 7,35 \$ pour la période correspondante de 2012. En excluant les éléments particuliers décrits à la page 5, le résultat net pour les neuf premiers mois de 2013 de 1 121 M\$, en hausse de 6 %, se compare à 1 053 M\$ pour la période correspondante de 2012. Le résultat dilué par action aurait été de 6,32 \$ pour les neuf premiers mois de 2013, en croissance de 7 % par rapport à 5,93 \$ pour les neuf premiers mois de 2012.

« La Banque Nationale a réalisé un résultat net record au troisième trimestre de 2013 grâce à la croissance soutenue de ses trois secteurs d'affaires. La qualité du crédit et la solidité financière demeurent excellentes. Nos efforts de croissance pancanadienne se traduisent par une forte performance des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés financiers. De plus, la Banque est à l'affût d'opportunités, comme en témoigne l'acquisition des services institutionnels de TD Waterhouse annoncée le 1^{er} août dernier » souligne Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque.

Indicateurs financiers

| | Résultats T3 2013 | Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ | Résultats neuf premiers mois 2013 | Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ |
|--|----------------------|--|---|--|
| Croissance du résultat dilué par action | 12 % | 12 % | (6) % | 7 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 21,9 % | 20,3 % | 22,1 % | 20,2 % |
| Ratio de versement des dividendes | 37 % | 40 % | 37 % | 40 % |
| Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III | 8,6 % | | 8,6 % | |

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5.

Résultats sectoriels

La présentation des informations sectorielles est conforme à celle que la Banque a adoptée pour l'exercice financier débuté le 1^{er} novembre 2012, en tenant compte des changements suivants pour refléter le suivi de la performance effectué par la direction. Les activités de distribution de produits bancaires par des réseaux indépendants ont été reclassées du secteur Particuliers et Entreprises au secteur Gestion de patrimoine. Les activités bancaires avec les entreprises commerciales du secteur de l'énergie ont été transférées du secteur Marchés financiers au secteur Particuliers et Entreprises. Ces modifications n'ont pas eu d'incidence sur les résultats consolidés de la Banque.

Particuliers et Entreprises

Le résultat net du secteur Particuliers et Entreprises de 192 M\$ est en hausse de 2 % par rapport à 189 M\$ au troisième trimestre de 2012. Le revenu total du secteur a progressé de 18 M\$, en raison de la croissance du revenu net d'intérêts qui a augmenté de 8 M\$ et de la hausse des revenus autres que d'intérêts de 10 M\$ au troisième trimestre de 2013. L'augmentation du revenu net d'intérêts provient surtout de la croissance du volume des prêts aux particuliers. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire qui atteint 2,26 % au troisième trimestre de 2013, par rapport à 2,39 % au même trimestre en 2012, principalement en raison d'une diminution des marges sur les prêts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 12 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts, plus particulièrement les prêts à la consommation et les prêts hypothécaires, partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 6 M\$, principalement en raison de la croissance des revenus de crédit, notamment sur les acceptations.

Les frais autres que d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises au troisième trimestre de 2013 sont en hausse de 5 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2012, soit 1 %. Le ratio d'efficacité à 54 % pour le troisième trimestre de 2013 s'améliore de 1 % par rapport au trimestre correspondant de 2012. Les dotations aux pertes sur créances du secteur ont augmenté de 10 M\$, en raison de récupérations de pertes sur créances enregistrées au trimestre correspondant de 2012.

Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat net du secteur Particuliers et Entreprises s'établit à 536 M\$, soit une hausse de 15 M\$ ou 3 % par rapport au résultat net de 521 M\$ réalisé pour la même période en 2012. Le revenu total du secteur a progressé de 2 %. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé principalement en raison de l'augmentation du volume des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises de 2 % provient des revenus sur les activités de financement. Les dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et Entreprises sont en hausse de 13 M\$ par rapport à la période correspondante de 2012. Le ratio d'efficacité s'améliore de 1 % par rapport à la période correspondante de 2012, pour s'établir à 55 % pour les neuf premiers mois de 2013.

Gestion de patrimoine

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 52 M\$ au troisième trimestre de 2013, par rapport à 39 M\$ au trimestre correspondant de 2012. Le revenu total du secteur est en hausse de 8 % et s'explique principalement par l'augmentation du volume des dépôts ainsi que par la hausse des revenus tirés des services tarifés résultant de la croissance des actifs sous administration et sous gestion.

Excluant les éléments particuliers, tous liés aux acquisitions des deux dernières années, les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 209 M\$ au troisième trimestre de 2013, en hausse par rapport à 202 M\$ au trimestre correspondant de 2012. Cette augmentation est principalement expliquée par la hausse de la rémunération et avantages du personnel ainsi que des honoraires professionnels en raison de l'augmentation des activités du secteur.

Excluant les éléments particuliers, essentiellement le gain de 246 M\$ relatif à la cession des activités de Natcan qui a été enregistré au cours du deuxième trimestre de 2012, le résultat net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013 du secteur Gestion de patrimoine atteint 172 M\$ comparativement à 139 M\$ pour la même période en 2012. La croissance du résultat net est attribuable à l'augmentation des activités de courtage avec les particuliers, à la hausse des ventes de solutions gérées et au revenu net d'intérêts.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un résultat net de 158 M\$ au troisième trimestre de 2013, en hausse de 47 M\$ par rapport à 111 M\$ au trimestre correspondant de 2012. Le revenu total du secteur en équivalent imposable se chiffre à 382 M\$, contre 322 M\$ au troisième trimestre de 2012, principalement attribuable à la hausse de tous les types de revenus liés aux activités de négociation. De plus, les revenus des services bancaires augmentent de 12 % notamment en raison des besoins accrus de financement de la clientèle. Les revenus Autres sont en hausse de 8 M\$ principalement attribuable à la croissance soutenue des revenus provenant de la filiale Credigy Ltd.

Les frais autres que d'intérêts du troisième trimestre de 2013 de 168 M\$ sont légèrement en hausse de 2 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2012, notamment en raison de la hausse de la rémunération variable résultant de la croissance des revenus. Les dotations aux pertes sur créances, pour le troisième trimestre de 2013, sont nulles alors qu'elles se chiffraient à 3 M\$ pour le trimestre correspondant de 2012.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2013, le résultat net du secteur s'établit à 416 M\$, une hausse de 79 M\$ par rapport à la même période en 2012. En excluant les éléments particuliers, le résultat net du secteur augmente de 68 M\$ ou 20 % par rapport à la même période en 2012. Le revenu total en équivalent imposable s'établit à 1 048 M\$ contre 981 M\$, une hausse de 67 M\$ par rapport à la période correspondante. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des revenus liés aux activités de négociation et des services bancaires. Par ailleurs, la baisse des revenus Autres provient principalement de la contribution moindre de l'entreprise associée Maple Financial Group Inc. atténuée par la hausse des revenus provenant de la filiale Credigy Ltd. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 494 M\$, en baisse de 23 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice de 2012, en raison des indemnités de départ enregistrées au cours du deuxième trimestre de 2012. Relativement aux dotations aux pertes sur créances, le secteur a enregistré des récupérations de pertes sur créances de 12 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice de 2013, alors que pour la période correspondante de 2012, les dotations aux pertes sur créances ont été de 3 M\$.

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche un résultat net de 17 M\$ au troisième trimestre de 2013 comparativement à 40 M\$ pour le trimestre correspondant de 2012. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de 17 M\$ au troisième trimestre de 2013 se compare à un résultat net de 7 M\$ au troisième trimestre de 2012. La baisse du résultat net s'explique principalement par la hausse de la taxe sur les salaires, les coûts liés aux projets réglementaires et d'amélioration de processus ainsi que par les charges de marketing liées aux campagnes publicitaires.

Pour les neuf premiers mois de 2013, le résultat net s'élève à 110 M\$ contre 106 M\$ pour la période correspondante de 2012. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de 3 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2013 se compare à un résultat net de 45 M\$ pour la même période de 2012. L'écart s'explique par les mêmes éléments qu'au trimestre ainsi que par la contribution moindre de la Trésorerie.

Gestion du capital

La politique de gestion du capital de la Banque énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital et les critères de base qu'elle adopte à cet égard. C'est au moyen de ces critères que la Banque s'assure qu'elle dispose en tout temps d'un niveau de fonds propres suffisant, et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le niveau adéquat des ratios de fonds propres de la Banque est attribuable à la génération interne de capital, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission et le rachat d'actions et de titres de dette subordonnée.

En décembre 2012, le BSIF a publié le libellé définitif de la *Ligne directrice sur les normes de fonds propres* (NFP) qui a pris effet en janvier 2013. La ligne directrice reflète les modifications aux exigences en matière de fonds propres, soit les réformes adoptées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Ces modifications ainsi que les normes mondiales en matière de liquidités visent à affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

Le nouveau cadre réglementaire de Bâle III a établi des dispositions de transition qui s'échelonnent de 2013 à 2019. Le BSIF a introduit deux méthodes pour déterminer les fonds propres. La méthode dite « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Celle dite « transitoire », en plus d'appliquer le retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles, utilise aussi un plafonnement progressif et plus souple des ajustements réglementaires requis. La Banque divulguera ses ratios de fonds propres calculés selon les deux méthodes à chaque trimestre jusqu'au début de 2019. Néanmoins, le BSIF a exigé que les banques canadiennes respectent les seuils minimaux « tout compris » de 2019 depuis le premier trimestre de 2013 pour les fonds propres attribuables aux actions ordinaires (CET1). Pour les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres, le respect des seuils minimaux est exigé à compter du premier trimestre de 2014. Par ailleurs, en raison des délais dans la mise en œuvre des normes de Bâle III aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne, le BSIF a décidé de reporter au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application des exigences de fonds propres en regard de la charge d'ajustement d'évaluation de crédit (CVA).

À cet effet, la Banque doit maintenir depuis le premier trimestre de 2013, un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 7,0 %, dont 4,5 % pour les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et 2,5 % comme réserve de conservation des fonds propres. En mars 2013, le BSIF a désigné les six plus grandes banques canadiennes, dont la Banque Nationale, comme banques d'importance systémique nationale (BISN). Pour ces banques, une surcharge de 1 % s'appliquera à leurs ratios de fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2016. Donc, à partir de cette date, la Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes seront tenues de maintenir un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 8,0 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 9,5 % et un ratio des fonds propres total d'au moins 11,5 %, tous déterminés selon la méthode « tout compris ».

Outre les ratios des fonds propres réglementaires, les banques canadiennes sont également assujetties par le BSIF aux exigences d'un test de levier financier maximal. L'effet de levier ou le ratio actifs / fonds propres se calcule en divisant l'actif total de la Banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres réglementaires aux termes des dispositions transitoires.

De nouvelles exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 entrent en vigueur à partir du troisième trimestre de 2013. Les institutions financières canadiennes sont tenues de suivre un modèle de déclaration de leurs fonds propres réglementaires « tout compris » ainsi que de présenter un rapprochement de tous les éléments de fonds propres réglementaires avec les éléments du bilan. Ces deux exigences sont présentées dans le document intitulé « Informations financières complémentaires pour le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2013 » disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse : bnc.ca. De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et leurs principales caractéristiques est maintenant disponible dans le site Internet de la Banque à l'adresse : bnc.ca, à la page *Relations Investisseurs > Fonds propres et dette > Fonds propres réglementaires > Caractéristiques de fonds propres réglementaires*.

Au 31 juillet 2013, la Banque respecte toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital. Le ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III, déterminé selon la méthode « tout compris », est de 8,6 % au 31 juillet 2013 par rapport à un ratio pro forma des fonds propres CET1 selon Bâle III de 7,3 % au 31 octobre 2012. L'augmentation du ratio des fonds propres CET1 est essentiellement attribuable au résultat net, déduction faite des dividendes, au délai d'implantation de la nouvelle charge de CVA qui a été considérée au 31 octobre 2012, ainsi qu'à l'émission d'actions ordinaires principalement liée aux levées d'options. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, déterminés selon la méthode « tout compris » de Bâle III, sont respectivement de 11,5 % et de 15,1 % au 31 juillet 2013, par rapport à 10,1 % et 14,1 %, respectivement, pour le ratio pro forma des fonds propres de catégorie 1 et le ratio pro forma des fonds propres total au 31 octobre 2012.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle III, a diminué et se chiffre à 60,9 G\$ au 31 juillet 2013 alors qu'il s'établissait à 62,2 G\$ au 31 octobre 2012 selon Bâle III pro forma. Cette réduction est surtout attribuable au délai d'implantation du CVA. Le ratio actifs / fonds propres diminue légèrement à 18,0 au 31 juillet 2013 par rapport à 18,3 au 31 octobre 2012.

FAITS SAILLANTS

(en millions de dollars canadiens)

| | Trimestre terminé le | | | Neuf mois terminés le | | |
|---|----------------------|--------------------|-------------|-----------------------|--------------------|-------------|
| | 31 juillet 2013 | 31 juillet 2012 | Variation % | 31 juillet 2013 | 31 juillet 2012 | Variation % |
| Résultats d'exploitation | | | | | | |
| Revenu total | 1 288 \$ | 1 221 \$ | 5 | 3 909 \$ | 3 963 \$ | (1) |
| Résultat net | 419 | 379 | 11 | 1 217 | 1 283 | (5) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque | 401 | 360 | 11 | 1 161 | 1 228 | (5) |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 21,9 % | 21,7 % | | 22,1 % | 26,2 % | |
| Résultat par action (en dollars) | | | | | | |
| de base | 2,41 \$ | 2,16 \$ | 12 | 6,96 \$ | 7,41 \$ | (6) |
| dilué | 2,39 | 2,14 | 12 | 6,91 | 7,35 | (6) |
| EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS ⁽¹⁾ | | | | | | |
| Résultats d'exploitation | | | | | | |
| Revenu total | 1 294 \$ | 1 217 \$ | 6 | 3 770 \$ | 3 675 \$ | 3 |
| Résultat net | 391 | 353 | 11 | 1 121 | 1 053 | 6 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque | 373 | 334 | 12 | 1 065 | 998 | 7 |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | 20,3 % | 20,2 % | | 20,2 % | 21,2 % | |
| Résultat par action (en dollars) | | | | | | |
| de base | 2,23 \$ | 2,00 \$ | 12 | 6,37 \$ | 5,99 \$ | 6 |
| dilué | 2,22 | 1,98 | 12 | 6,32 | 5,93 | 7 |
| Par action ordinaire (en dollars) | | | | | | |
| Dividendes déclarés | 0,87 \$ | 0,79 \$ | | 2,53 \$ | 2,29 \$ | |
| Valeur comptable | | | | 45,07 | 39,60 | |
| Cours de l'action | | | | | | |
| haut | 79,35 | 77,39 | | 80,04 | 81,27 | |
| bas | 72,66 | 71,05 | | 72,35 | 63,27 | |
| clôture | 79,01 | 74,68 | | 79,01 | 74,68 | |
| Situation financière | | | | | | |
| Actif total | | | | 187 179 \$ | 177 903 \$ | 5 |
| Prêts et acceptations | | | | 96 957 | 90 922 | 7 |
| Dépôts | | | | 100 165 | 93 249 | 7 |
| Dettes subordonnées et capitaux propres | | | | 11 515 | 10 710 | 8 |
| Ratios des fonds propres selon Bâle III ⁽²⁾ | | | | | | |
| attribuables aux actions ordinaires (CET1) | | | | | | |
| catégorie 1 | | | | 8,6 % | 7,3 % | |
| total | | | | 11,5 % | 10,1 % | |
| Ratios des fonds propres selon Bâle I | | | | | | |
| catégorie 1 | | | | 15,1 % | 14,1 % | |
| total | | | | 11,6 % | 11,0 % | |
| total | | | | 15,1 % | 14,6 % | |
| Prêts douteux, déduction faite des provisions individuelles et collectives | | | | (194) | (190) | |
| en % des prêts et acceptations | | | | (0,2) % | (0,2) % | |
| Actifs sous administration et sous gestion | | | | 247 077 | 232 027 | |
| Épargne totale des particuliers | | | | 155 923 | 149 774 | |
| Couverture d'intérêts | | | | 11,69 | 12,23 | |
| Couverture par l'actif | | | | 3,84 | 3,45 | |
| Autres renseignements | | | | | | |
| Nombre d'employés | | | | 19 817 | 19 920 | (1) |
| Nombre de succursales au Canada | | | | 453 | 451 | - |
| Nombre de guichets automatiques | | | | 934 | 923 | 1 |

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 5.

(2) Les ratios sont calculés selon la méthode « tout compris » et les ratios au 31 octobre 2012 sont présentés pro forma.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) et énoncées dans le manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés, pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le résultat net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les IFRS n'ont pas une signification standard selon les IFRS et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

DONNÉES FINANCIÈRES

| | Trimestre terminé le | | | Neuf mois terminés le | | |
|--|----------------------|--------------------|-------------|-----------------------|--------------------|-------------|
| | 31 juillet 2013 | 31 juillet 2012 | Variation % | 31 juillet 2013 | 31 juillet 2012 | Variation % |
| Excluant les éléments particuliers | | | | | | |
| Particuliers et Entreprises | 192 | 189 | 2 | 536 | 521 | 3 |
| Gestion de patrimoine | 58 | 46 | 26 | 172 | 139 | 24 |
| Marchés financiers | 158 | 111 | 42 | 416 | 348 | 20 |
| Autres | (17) | 7 | | (3) | 45 | |
| Résultat net excluant les éléments particuliers | 391 | 353 | 11 | 1 121 | 1 053 | 6 |
| Plus : éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾ | (3) | 4 | | 106 | 32 | |
| Plus : renversement de provisions pour éventualités fiscales ⁽²⁾ | 37 | 29 | | 37 | 29 | |
| Moins : perte de valeur d'immobilisations incorporelles ⁽³⁾ | – | – | | (29) | – | |
| Moins : éléments relatifs aux acquisitions ⁽⁴⁾ | (4) | (6) | | (14) | (17) | |
| Moins : éléments relatifs à la transaction de Natcan ⁽⁵⁾ | (2) | (1) | | (4) | 197 | |
| Moins : indemnités de départ ⁽⁶⁾ | – | – | | – | (11) | |
| Résultat net | 419 | 379 | 11 | 1 217 | 1 283 | (5) |
| Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers | 2,22 \$ | 1,98 \$ | 12 | 6,32 \$ | 5,93 \$ | 7 |
| Plus : éléments liés à la détention des billets restructurés ⁽¹⁾ | (0,02) | 0,02 | | 0,66 | 0,20 | |
| Plus : renversement de provisions pour éventualités fiscales ⁽²⁾ | 0,23 | 0,18 | | 0,23 | 0,18 | |
| Moins : perte de valeur d'immobilisations incorporelles ⁽³⁾ | – | – | | (0,18) | – | |
| Moins : éléments relatifs aux acquisitions ⁽⁴⁾ | (0,03) | (0,03) | | (0,09) | (0,10) | |
| Moins : éléments relatifs à la transaction de Natcan ⁽⁵⁾ | (0,01) | (0,01) | | (0,03) | 1,21 | |
| Moins : indemnités de départ ⁽⁶⁾ | – | – | | – | (0,07) | |
| Résultat dilué par action | 2,39 \$ | 2,14 \$ | 12 | 6,91 \$ | 7,35 \$ | (6) |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires | | | | | | |
| Incluant les éléments particuliers | 21,9 % | 21,7 % | | 22,1 % | 26,2 % | |
| Excluant les éléments particuliers | 20,3 % | 20,2 % | | 20,2 % | 21,2 % | |

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2013, un coût de financement de 4 M\$ (3 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistré relativement à la détention des billets restructurés (2012 : gain de 5 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts) suite à des remboursements de capital de billets restructurés classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2013, des revenus liés à la détention des billets restructurés de 145 M\$ (106 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrés principalement en raison de l'appréciation de la juste valeur (2012 : 44 M\$, 32 M\$ déduction faite des impôts).

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2013, un renversement de provisions fiscales de 37 M\$ (2012 : 29 M\$) a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2013, une perte de valeur de 39 M\$ (29 M\$ déduction faite des impôts) a été comptabilisée relativement à des développements technologiques.

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2013, des charges de 6 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts) relatives aux acquisitions du secteur Gestion de patrimoine (2012 : 8 M\$, 6 M\$ déduction faite des impôts) ont été enregistrées et se composent principalement de bonis de rétention. Les éléments relatifs aux acquisitions pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2013 comprennent des charges de 20 M\$ (14 M\$ déduction faite des impôts) relatives aux acquisitions du secteur Gestion de patrimoine (2012 : 24 M\$, 17 M\$ déduction faite des impôts) principalement composées de bonis de rétention, ainsi que la quote-part de la Banque des charges d'intégration et de l'amortissement des immobilisations incorporelles relatives à la participation de la Banque dans TMX pour un montant de 1 M\$ (1 M\$ déduction faite des impôts).

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2013, la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Fiera pour un montant de 2 M\$ (2 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistrée (2012 : 1 M\$, 1 M\$ déduction faite des impôts). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2013, la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Fiera pour un montant de 5 M\$ (4 M\$ déduction faite des impôts) a été enregistrée (2012 : un gain de 246 M\$ (212 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré suite à la cession des activités de Natcan. Ce gain comprenait le prix de vente de 275 M\$, duquel on avait déduit le goodwill, des immobilisations incorporelles et des charges directes de 29 M\$. D'autres charges relatives à cette transaction pour un montant de 18 M\$ (13 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées. Enfin, la quote-part de la Banque des charges d'intégration engagées par Fiera pour un montant de 2 M\$ (2 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistrée).

(6) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2012, des indemnités de départ pour un montant de 15 M\$ (11 M\$ déduction faite des impôts) avaient été enregistrées suite à la rationalisation de certaines activités des marchés financiers.

MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la Banque) fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans les sections « Principales tendances économiques » et « Perspectives pour la Banque Nationale » du Rapport annuel 2012, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2013 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2013 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour pertes sur créances. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes.

Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations prospectives ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque réglementaire, le risque de réputation et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 57 du Rapport annuel 2012, et plus précisément la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce ses activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche certains pays d'Europe; la révision à la baisse de la cote de la dette souveraine à long terme des États-Unis attribuée par Standard & Poor's, la révision à la baisse de la cote de la dette souveraine d'autres pays d'Europe et l'incidence de changement touchant les notations de crédit de la Banque; la situation entourant les billets restructurés des conduits de véhicules d'actifs cadres (VAC), notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité ainsi que les instructions relatives à leur présentation et leur interprétation.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans les sections « Gestion des risques » et « Autres facteurs de risque » du Rapport annuel 2012. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met également le lecteur en garde contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

DIVULGATION DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2013

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 28 août 2013 à 13 h 30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 862-3930 ou 416 695-7806. Le code d'accès est le 3390539#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 6 septembre 2013 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 5955220#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse : bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel dans le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale du Canada à l'adresse : bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les documents de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des finances et
Premier vice-président
à la direction
Finance et Trésorerie
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président
Finance, Fiscalité et
Relations investisseurs
514 394-6233

Claude Breton
Vice-président adjoint
Affaires publiques
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296